

CR AG amap chez Guillaume du 29 juin 2019

Nous sommes 11 : Philippe J, Eric V, Sylvain P, Benoit P, Geneviève P, Fabien M, Anne Cécile C, Elisabeth B, Sylvie M, Arlette T avec Guillaume, notre hôte.

Nous nous installons en cercle au frais dehors devant son fournil à 10h. Comme chaque fois, beaucoup de sujets à l'ODJ.

1) tour des producteurs

Un seul est présent et nous avons ainsi le temps de longuement parler avec lui (¾ h).

Guillaume a eu des problèmes de santé (bras) certainement liés au pétrissage et à la fabrication du pain, du coup après cette période de repos, il a décidé d'en faire moins, donc abandonné certains clients. Mais forcément chaque fois qu'il ne vend pas de pain, il ne gagne pas d'argent. Il a un examen médical fin Aout.

Il a eu une toute petite aide de la MSA, plus des primes.

Cette période l'a amené à réfléchir sur son parcours, il fait plus de 55h par semaine entre le pain et les activités agricoles, il a bien sur essayé de travailler avec des associés, ça n'a pas fonctionné (4 essais). Par contre le système d'entraide fonctionne bien.

Malgré une période de baisse de moral, il a des projets pour optimiser son activité, et est très investi dans la création de sa ferme, qui devrait porter ses fruits dans une dizaine d'années.

Nous évoquons bien sur le départ de Sonia, qui contactée par mail nous a fait part d'une amélioration de ses mains, très atteintes suite aux traites répétées. Nous regrettons tous son départ, mais elle était épuisée.....Elle aurait certes pu nous faire payer plus son fromage. Mais nous n'étions pas bien au courant de toutes ses difficultés.

Ainsi on évoque la possibilité que l'amap ponctuellement pour aider un producteur en difficultés paye plus ses produits, mais ceci pose aussi des problèmes d'équité pour les amapiens.

De toute façon, Guillaume nous dit que le simple fait de l'amap telle que la notre (souplesse) est un énorme atout pour les producteurs qui y sont :

- avances = garanties très utiles (investissement immédiat) avec la souplesse que nous avons à St Jacques, par notre système de contrat global (différent d'Aydat par exemple avec contrat précis et obligé sur 6 mois)
- on ne livre que ce qui est commandé, rien à rapporter (beaucoup plus agréable qu'un marché en moins de temps)

D'où une discussion globale : pas trop de contraintes pour les amapiens qui finalement augmentent (on est plus de 100), cependant ils sont plus consommateurs ?, d'où participation moindre à l'amap ? A discuter

Débat très intéressant vous vous en doutez....C'est l'avenir des amaps qu'il faut considérer, la vision des amaps évolue dans le temps.

Place aux référents présents ..

Lou Pastre, Jean Paul et Zoé (Arlette) : impact sécheresse ++, perte de 80 % en fourrage, foins actuellement, vols de foins signalés dans le coin. Amélioration de la santé de Jean Paul. « Nous remercions les amapiens, demande de solidarité pour le 17 juillet et espérons des commandes suffisantes pour le déplacement ».

Jardins d'Ys, Stéphane (Benoit) : Pb de baisse de production à cause de la météo, inquiétude ++, certaines productions ne sont plus arrosées (pois..). Prévision de perte d'un ETP l'an prochain à cause de cela. Actuellement pour 10 ha, 10 ETP (1ha/personne) dont 1 apprenti. Un des associés en formation va créer son exploitation en Combrailles. Production 250 à 300 paniers par semaine. Souhaite toujours rester à l'amap.

Un débat s'instaure sur le « grossissement » du jardin d'Ys : il ne grossit pas pour générer des profits mais ça lui permet de plus facilement participer au « collectif » et à la solidarité locale :

- ex bcp de maraîchers qui se sont installés ont travaillé chez eux et se sont formés, avant d'essaimer..
- Projet de création d'une coopérative de maraîchers bios, accueillant aussi les « petits » ce qui pourra leur faire profiter de tarifs intéressants par mutualisation.
- Création de l'entreprise CLAC (« Conserverie Locale Artisanale & Créative », implantée à Cournon, qui produit ses propres conserves sous la marque CLAC mais elle qui fabrique pour les jardin d'Ys leur produits transformés (gaspacho, sauce tomate...) sous la marque jardin d'Ys.
- participation des associés aux instances et ainsi à la défense du bio et aux formations (Bio63, FRAB)

Ferme de Monat (Elisabeth B) : tout va bien, ils vont essayer de venir plus souvent.

Florent Tixier (poulets) (Philippe) : satisfait du fonctionnement de l'amap, essaie les pintades, s'adaptera à la demande des amapiens et proposera des chapons pour Noël.

Nicolas Missonier (porc) (Philippe) : vient le 10 juillet et va voir à quelle fréquence il pourra venir, on aimerait un peu plus mais il est loin.

Rq de Anne Cécile à propos des emballages (films et barquettes plastiques) pour Florent et Nicolas : on leur en parlera, mais les nécessités de l'hygiène et les réglementations des abattoirs (Gannat et Aurillac) sont peut être incontournables.....

Oxalis (Sylvie) : pas de nouvelles, mais ça avait l'air d'aller et là c'est sa période intense de cueillette etc

Suzy Biloo (Fabien) : pas de nouvelles récentes, difficultés ++ cette année pour les abeilles + période actuelle de travail, on est d'accord qu'elle devrait venir moins souvent de façon à ajuster nos commandes de façon plus efficace.

Laurent Bodineau : pommes gelées encore cette année, nouvelle période difficile à venir.

Civadoux : beaucoup de déboires (AFB et aménagement demandé, perte d'un lot de truites, pb de l'eau trop chaude.....), CF plus loin petit don de l'amap, pour une pompe.

A signaler changement de référent pour **Patrice** : Christiane D -sollicitée depuis longtemps pour cela- accepte, en duo avec Elisabeth Pernollet et Arlette ne sera plus référente de Patrice. Les documents de l'amap (dont la fiche référent) seront remis à jour pour l'AG d'octobre.

2) Nouveaux producteurs ?

Bien sur, on recherche pour le fromage de chèvres, difficile à trouver selon Bio63.

Visite prévue « interamap » prévue en septembre pour le producteur d'escargots que connaît Guillaume.

Des producteurs venus le 5 juin à la MQ (savon, Microbrasserie de Ceyrat) seraient prêts à venir ponctuellement. L'idée d'un marché trimestriel associé à l'amap pour ces producteurs comme aussi Artisans du monde (café, chocolat équitables...), qui ne seraient pas vraiment associés à l'amap, germe au cours de la discussion, ça se fait pour d'autres amaps (Aydat...). La MQ est idéale si elle est OK pour recevoir ce marché, qui peut être ouvert au public.

Plusieurs questions se posent :

- une question de principe : quel rapport avec l'agriculture paysanne ? À débattre.
- dans tous les cas, il faut des renseignements « type visite NESO » sur ces producteurs
- débat sur l'ouverture au public (nécessité aussi d'une autorisation pour la MQ)

On demande que des amapiens intéressés prennent les contacts avec ces producteurs (Philippe peut les donner) pour renseignements préalables, à présenter à l'AG d'octobre où ce débat pourra avoir lieu.

3) Fonctionnement de l'amap

Eric nous annonce 101 adhérents à ce jour.

C'est beaucoup, qd on voit qu'on est 10 amapiens à l'AG d'été.

On ne mettra pas les infos suivantes sur le site, elles sont réservées aux amapiens

Adhésions =1289 €

Après l'achat de la pompe pour Civadoux (1277, 88 €) il res te 3761 € sur le compte. Le crédit coopératif récupère pas mal d'argent sur le fonctionnement : enquête à faire.

Bilan contrat global

Il faut conserver cette démarche, c'est la seule qui prouve qu'on est une amap, avec des commandes, des engagements etc.. **Il faut la systématiser** (seulement 61 pour 98 visibles dans la sacoche).

C'est en septembre qu'on prend les adhésions et qu'on distribue ces contrats, il faut que des amapiens du collectif s'impliquent lors de ces adhésions pour expliquer la démarche et motiver les amapiens, des amapiens volontaires pour donner un coup de main sont bienvenus !

Fin de la distribution à 19h30 pour les producteurs et 19h45 pour les amapiens

- Ennuyeux pour certains amapiens un peu justes le soir d'arrêter à 19h30.
- Ok pour les producteurs, 19h30, ils peuvent s'en aller, en laissant les produits non retirés à l'accueil ou à Guillaume qui n'est pas trop pressé.
- Dire à Esope de venir à 19h45, pour récupération de ce qui n'est pas retiré..
- On va imprimer la liste des amapiens actuelle pour éventuellement rappel des retardataires. Donc, on ne change pas l'heure officielle, mais les producteurs peuvent partir à 19h30. Ce sera dans le règlement intérieur.

Voté à l'unanimité

4) Alternatiba et réseau des amaps

Benoît était présent, il est OK d'être notre référent Alternatiba.

Pluie ++, mais on avait notre stand et tout était bien prévu.

Il y a Bien Assis, nous, l'amap de la Comté et l'amap de la Dore, les échanges entre amaps sont sympas, il y a aussi Bénédicte du réseau des amaps qui nous a apporté du matériel commandé pour les stands. Petit jeu de reco des miels, vu le temps, pas possible de réaliser les jeux prévus.

On fera encore mieux l'an prochain, cette manifestation clermontoise devient importante (bcp de stands et animations, conférences..).

Etre plus en contact avec les autres amaps et le réseau même de façon superficielle est utile et intéressant.

5) Le sujet crucial !!

Midi sonne à l'église d'Ome, oups, il est temps de passer au sujet « déménagement ».

Participation au débat :

- Cahier visible à l'accueil : 8 messages plutôt favorables au déménagement
- Mails (imprimés dans le cahier) : **2 très négatifs**, les autres plutôt favorables ou très favorables
- Participation à la consultation par mail (POUR ou CONTRE) : 13 réponses, 4 **amapiens opposés**, **9 d'accord**. Donc on a la majorité POUR.

Donc il y a des amapiens opposés, d'autres peut être pas enthousiastes, mais qui acceptent (il y a des avantages pratiques, un comparatif objectif sera fait), beaucoup d'amapiens ne se sont pas exprimés, on peut supposer que ça ne les dérange pas trop. Guillaume rappelle l'intérêt d'un stationnement plus correct des producteurs à la MQ par rapport au trottoir devant la salle A Piron

Tempête à l'amap ?? dans un verre d'eau ? Dommage de ne pas avoir trouvé un consensus entre tous.....

Question 1 : Ok pour continuer après septembre à la MQ si elle veut bien toujours nous recevoir ?

Vote : 3 abstentions et **7 POUR**, on a les 2/3, c'est OK.

Question 2 : restaurer les procurations ?

Vote : 1 CONTRE, 2 abstentions et **7 POUR**, on a les 2/3, c'est OK.

Les **statuts** laissent une relative liberté cf ci dessous :

« L'assemblée générale ordinaire se prononce à la majorité des 2/3 des membres présent-es. Néanmoins, la recherche de consensus sera recherchée autant que possible.

Les votes ont lieu à main levée sauf si une personne au moins des membres présent-es exige le vote à bulletin secret. »

et les modifier (fait déjà en 2017) est compliqué.

D'où la proposition de mettre cela dans **le règlement intérieur**, qui de doute façon sera remis à jour pour l'AG d'octobre, **vote OUI à l'unanimité**..

Remarque pour tous les amapiens : la préparation de l'AG d'octobre (adhésions, contrat, mise à jour des documents, rapports d'activité et financier) représente un travail que le collectif assure sereinement depuis plusieurs années, des volontaires peuvent contribuer à cela ou le prendre en charge.

Tous les documents en cours sont sur le site.